



Décembre 1906

## Chronique du sanctuaire

Octobre 1906.—En commençant leur chronique du mois d'octobre les " Annales se plaisent, dès la première ligne, à rappeler le souvenir des absents. C'est en effet, aux premiers jours de ce mois, que leur arrivent nombreuses les lettres chargées de demandes pour le beau mois du Rosaire. Les chiffres que nous publions à la dernière page de notre revue ne disent que d'une manière bien imparfaite les nombreuses grâces demandées à Notre-Dame du Cap. Aussi, avant de commencer le récit des pèlerinages d'octobre, les derniers de la saison, nous fait-il plaisir d'affirmer à tous nos correspondants que toutes leurs intentions ont été déposées aux pieds de la Reine du Rosaire, et que leur souvenir ne nous quittera pas à l'heure de la prière.

Ces intentions sont de diverse nature, écrites par toutes sortes de mains, même celles des tout petits. Elles sont charmantes ces phrases qui supplient la Dame du Rosaire, et on les sent embaumées de tous les parfums de l'innocence, mais hélas ! parfois aussi, elles sont plaintives comme les larmes, et il fait peine de voir la souffrance s'installer dans ces cœurs encore si délicats et si tendres. Pour eux, comme pour toutes les intentions que nous avons reçues, notre prière est partie d'ici, vers le trône du rosaire de Marie, chargée d'un lourd chapelet de suppliques dont la Vierge détachera chaque grain pour en examiner et en exaucer la demande. Puissent nos " Ave maria " ressembler à ceux dont parle le poète :

Nous, lorsque de l'*Ave* nous disons les paroles,  
 Songeons qu'à nos lèvres éclosent des corolles ;  
 Nous murmurons des fleurs. Et l'on conta jadis  
 Qu'en des corbeilles d'or, au ciel on les recueille,  
 Et quand la Vierge passe, un ange les effeuille,  
 Dans les sentiers du Paradis.

Vendredi 5 octobre.—C'est le premier vendredi du mois. Le pieux Sanctuaire est presque rempli d'une foule qui se recueille, tandis que Jésus-Hostie du haut de son trône répand sur elle les grâces des jours de fête. Car c'est grande fête au vieux Sanctuaire. Les jours de grandes solennités sont ceux que le cours des saisons ramène à de longs intervalles. L'objet de la solennité du 5 octobre 1906 n'avait jamais encore été célébré sous nos vieilles voûtes depuis qu'elles existent.

Au lieu des cantiques adressés au Sacré-cœur de Jésus, un chœur de voix peu nombreuses mais excellentes attaquée, dès le commencement de la messe, le cantique d'oblation que les Oblats de Marie Immaculée réservent à la cérémonie de profession religieuse. Composé par un des leurs, il y a de longues années déjà, le pieux cantique a mêlé ses harmonies à l'émission de bien des serments, et ce matin il va résumer, en ses divers couplets, tout le sens de cette cérémonie qui commence.

Tout près de la table de communion le frère Victor Beau-pré se tient à genoux, sur un modeste prie-Dieu, tandis qu'au dessus de lui, une jolie voix de soliste, simple et pure, explique, en des strophes expressives, les sentiments de celui "qui d'un sacrifice d'amour va s'immoler à Dieu." Son premier serment est celui de rester pauvre :

Mon Dieu, je renonce à la terre,  
 A ses richesses, à son or.  
 Votre croix douce et salutaire  
 Sera mon seul bien, mon trésor.

Son deuxième vœu va joindre, au détachement des richesses, le renoncement aux plaisirs sensibles, et la douce voix du frère St. Onge O. M. I. se fait plus violente pour adresser cette apostrophe au monde corrupteur :

A tes plaisirs pétris de fange,  
Je dis un éternel adieu.  
Je veux être pur comme un ange,  
Je veux n'aimer rien que mon Dieu.

Après son vœu d'obéissance, l'Oblat de Marie Immaculée s'engage, pour la vie, au service de la Sainte Vierge patronne de sa congrégation :

A jamais tu seras ma mère,  
O toi, dont un Dieu fut l'enfant.  
Je mourrai sous cette bannière  
Où ton nom brille triomphant,

C'est donc une touchante nouveauté pour notre vieux sanctuaire que de servir aujourd'hui à une profession religieuse. C'est cette pensée que notre R. P. Supérieur a rappelée à notre esprit lorsqu'il nous a dit, dans son allocution, que c'est la première fois que des vœux religieux sont prononcés dans la vieille chapelle dédiée à N.-D. du T.-S. Rosaire. Celle-ci a été témoin de bien des spectacles pieux, elle a abrité bien des prières et provoqué bien des enthousiasmes, mais il lui manquait encore la cérémonie de ces sacrifices, l'oblation d'un jeune homme consacrant sa vie au service de Marie Immaculée. C'est un honneur pour notre petite église en même temps que c'est un honneur pour les pieux parents qui font ici, à la Sainte Vierge, la généreuse offrande de ce qu'il ont de plus cher. J'ose ajouter que c'est un honneur pour la "Chronique" d'avoir à joindre à ses pages le récit de cette fête qui occupa les premières heures de la matinée. Après le cantique d'oblation, lorsque fût lue, en présence de la Sainte Hostie, la formule du serment, pendant que de nombreuses rangées de communions se succédaient à la Table Sainte, Mr. le docteur Belle-Isle chanta, de sa voix si chaude et si sympathique, un impressionnant cantique au Sacré-Cœur. Puis, après la sainte messe, avant la bénédiction du T.-St. Sacrement, lorsque le nouvel Oblat recevait sa Croix et son grand Scapulaire blanc, notre organiste Mr. Iréné Rochefort, adressait à la croix, d'un accent ému et touchant, quelques couplets auxquels le chœur ajoutait ces mots :

O croix chérie  
 Reçois ma foi.  
 Toutè ma vie  
 Je veux n'aimer que toi.

La cérémonie prit fin lorsque le Christ se laissa enfermer dans sa douce prison qui le garde parmi nous : elle a ajouté, au rosaire des joies de Notre-Dame du Cap, un gros grain sur lequel ses doigts s'arrêteront longtemps.

\*\*\*

7 octobre. — Pèlerinage des élèves du Séminaire des Trois-Rivières et de Sainte Thècle. —

Chaque année, quelque temps après la reprise des cours, les élèves du Séminaire des Trois-Rivières viennent faire une visite à Notre-Dame du Cap, dans son vieux Sanctuaire si apparenté à leur " Alma Mater. " Ils sont revenus cette année, plus nombreux que jamais car le collège qu'ils fréquentent est dans une ère de grande prospérité. Il serait impertinent de croire que celle-ci lui vient uniquement de sa proximité avec notre bien-aimée chapelle, car cette prospérité a ses causes permanentes dans le dévouement et la direction éclairée du personnel. Toutefois puisque Monseigneur Cloutier a voué un culte si tendre à la Vierge couronnée du Cap il n'est pas trop osé d'affirmer que Notre-Dame du Rosaire le lui rend en bénédictions abondantes, et que celles-ci vont tout d'abord à l'œuvre si importante du Séminaire. Il y avait donc beaucoup de ces faveurs dans cette jeunesse montant en ordre au Sanctuaire pour y porter leurs espérances. Leur visite nous procura comme toujours un plaisir d'autant plus varié qu'il est fait d'alliages multiples. Il est composé de ce mélange que procure la visite de ceux qui sont à la fois, pèlerins, amis, visiteurs et parents, et c'est en vertu de ces diverses formalités que nous avons prié Notre-Dame du Cap d'être exceptionnellement généreuse.

Le pèlerinage a commencé, avec la deuxième partie de la matinée, par des morceaux de fanfare. L'orphéon trifluvien tient bon rang parmi ses confrères des collèges de la pro-

vince de Québec ; on peut s'en apercevoir à l'aisance remarquable avec laquelle les instrumentistes suivent la mesure que leur détaille gracieusement leur directeur, M. G. E. Panneton. Mais je dois faire l'aveu que je n'ai pu en jouir à ce dernier pèlerinage ; un vent aussi rapide qu'impertinent dispersait les accords à mesure qu'ils s'échappaient du pavillon des cuivres ou des anches des clarinettes. Mais la meilleure et la plus douce musique est encore celle qui s'exhale en accords de piété franche et jeune, et ceux-là furent entendues. Les quelques exercices de dévotion qui occupent ce pèlerinage furent bien remplis, et puissent ces jeunes qui, demain, seront classes dirigeantes, aider à l'extension du culte de la Sainte Vierge sur la terre du Canada. On peut fortement l'espérer quand on voit, je l'ai lu dans quelque livraison du " Semeur ", quand on voit les membres du cercle d'études s'engager à communier tous les mois aux fins de " l'Association Catholique de la jeunesse Canadienne-Française." Nous demandons à Notre-Dame du Cap de bénir ces résolutions et de les rendre efficaces, son culte n'en sera que plus étendu.

\*.\*.\*

Sainte Thècle.— On raconte de Sainte Thècle que, convertie au christianisme par l'Apôtre Saint Paul, elle devint excessivement avide de sa parole. Lorsqu'il fut mis en prison, elle vendit ses bagues, ses parures, ses bijoux, pour avoir de quoi gagner le geôlier et se faire introduire auprès du grand apôtre.

Pour peu qu'on ait fréquenté les écrits de Saint Paul, ce récit des ardeurs de Sainte Thècle m'étonne nullement. S'il y a dans les lettres de Saint Paul une telle chaleur latente que leur seule lecture vous embrase d'amour et d'enthousiasme pour le Christ, à plus forte raison devait-on se sentir remué, jusqu'à la fibre la plus intime, lorsque du geste, de l'accent et de la voix l'Apôtre découvrait une si large part de " cette sagesse mystérieuse et cachée, que Dieu, avant les siècles, a destiné par avance pour notre gloire, et que n'a connue personne d'entre les princes de ce siècle."

Cette sagesse mystérieuse et cachée c'est le mystère du

Christ et de sa divine Mère, et c'est cette pensée qui m'est, la première, venue à l'esprit lorsque la vue des pèlerins de Sainte Thècle m'eût fait penser à l'Apôtre Saint Paul. C'est en effet un véritable plaisir du cœur et de l'esprit de voir les bons paroissiens de Sainte Thècle venir vénérer, chanter, prier la même Vierge dont Saint Paul entretenait la patronne de leur paroisse. J'imagine, après les avoir vus, qu'ils ont écouté les prédications qu'on leur a adressées, avec quelque chose de l'avidité de la pieuse galate, et qu'ils ont prié N.-D. du Cap avec un amour semblable. Ce pèlerinage, le dernier du diocèse des Trois-Rivières, amené ici par Mr. Maxime Masson, leur aimable curé, a pieusement fermé la liste des pèlerinages diocésains.

Puis, (pourquoi ne pas hasarder cette hypothèse ?) si j'ai tant pensé à Sainte Thècle en voyant nos pèlerins, c'est que j'ai peut-être trouvé un peu de parenté entre les Canadiens Français de Sainte Thècle et la pieuse Vierge d'Iconium. Celle-ci était peut-être originaire de ces tribus Celtes qui, parties de la vieille Gaule, atteignirent la Galatie, contrée qui leur doit ce nom. Mais parents ou non par une origine commune, Sainte Thècle et les paroissiens du Canada qui l'ont choisie comme patronne sont parents en la dévotion à la Ste Mère de Jésus-Christ. Nous demandons à la fille spirituelle de Saint Paul de cultiver cette dévotion et de ramener ici ces mêmes pèlerins s'enrichir de nouveau des mérites attachés au Dimanche du Rosaire.

Ses mérites furent gagnés par nos pèlerins de ce jour, par ceux qu'amène chacune de nos fêtes et par grand nombre de nos paroissiens.

\* \* \*

14 octobre.—Pèlerinage de Sainte Gertrude.

C'est le dernier de la saison. Il me vient une pensée de mélancolie en écrivant ces mots "dernier pèlerinage de la saison", mais je m'en console vite en me rappelant d'un tour de souvenir, toutes les visites que la Sainte-Vierge a provoquées depuis le printemps dernier. Je m'en console aussi en admirant la foi intense et profonde de ces pèlerins de Sainte Gertrude. Ils ont suivi ici leur pasteur Monsieur

Jos. Forcier, si pieusement attaché à la dévotion envers la Sainte-Vierge, et je puis dire que les bénédictions cueillies durant ce pèlerinage si chrétien ne sont pas une mince glane dans un champ abandonné. Ce pèlerinage est le dernier, il est vrai, il vient après tant d'autres qui, moissonneurs infatigables, ont coupé à pleines gerbes la récolte divine. Mais il est des glaneuses parfois plus privilégiées que ceux qui font la première moisson. N'est-ce pas Ruth, la glaneuse, qui eût le privilège de devenir la mère d'Obed, grand-père de David et un des ancêtres de Jésus Christ ?

Quoiqu'il en soit nous avons la conviction que du dernier au premier les pèlerinages à Notre-Dame du Cap ont été bien pieux, et grandement bénis, et nous avons également la conviction que les 150 pèlerins de Sainte Gertrude les ont tous dignement clôturés. Nous leur souhaitons d'avoir reçu, avec leur part ordinaire, quelque chose de ce qui fut le cadeau particulier de chacun des autres pèlerinages de l'année.

Et maintenant ?..... dois-je dire, " maintenant c'est fini ? " Nullement. La solitude ni le silence ni le repos ne sont encore installés au Cap. La solitude complète nous ne l'aurons jamais, puisque toujours il nous arrive quelque pèlerin. Nous l'aurons encore moins pendant ce beau mois du Rosaire, d'une température si belle, et consacré à une dévotion si attirante. Le silence nous ne l'avons pas non plus, et on continue ici à chanter les gloires de la Ste. Vierge. Et le repos ?..... Ah ! Oui le repos..... Vous tous, pèlerins, touristes ou simples visiteurs de 1906, vous ne reconnaîtrez plus le Cap en 1907, tellement sa physionomie a changé. Elle est tout autre aujourd'hui et nous le devons au persévérant labeur de nos Frères ainsi qu'aux efficaces coups de mains de quelques corvées que nous ont accordées nos paroissiens. Elles ont été plus actives pendant la semaine du 7 au 14 octobre, mais le travail s'en est continué et se continuera jusqu'aux grands froids de la fin d'automne. Lorsque vous nous reviendrez, chers amis et pèlerins, vous ne retrouverez plus le vieux kiosque d'objets de piété, adossé à la Sacristie du Sanctuaire, vous verrez de nouveaux chemins plus creux

et plus commodes. Vous admirerez, je le prédis sans crainte de démenti, vous admirerez nos plates bandes, nos plantations, nos fleurs, notre verdure, le nivellement de notre terrain, et vous vous laisserez captiver au charme de cette promenade circulaire qui vous mènera en face des cinq " Stations " du Rosaire, actuellement installées définitivement.

L'heure du repos n'a donc pas encore sonné : continuons à travailler, et merci à toutes les mains qui nous sont venues en aide.

J'ai encore nommé les " Stations " du Rosaire. Nous en avons cinq. Les deux dernières se sont laissées monter sur leurs pedestaux, le 18 octobre : elles sont le don, l'une des " souscripteurs, " l'autre de " Mr. et Mde. J. W. Harris. " C'est notre récompense de les visiter souvent, et j'imagine que pendant l'hiver elles nous encourageront au travail lorsque leur masse de bronze se dressera mystérieuse et frappante, au-dessus de la couche de neige.

C'est d'auprès d'eux que je vous dis " au revoir, " amis lecteurs, et c'est là que je vous invite déjà pour les beaux mois d'été, 1907.

Ensemble nous y dirons :

AVE MARIA



## La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

### LA MÈRE DE DIEU

7.— Conclusion du " pourquoi " de la Maternité Divine de Marie.

Les " Annales " ont, dans les précédents articles, adressé à leurs nombreux lecteurs quelques considérations sur " le pourquoi " de la Maternité divine de notre Mère. Puissent ces raisons produire quelques fruits de sainteté en ravivant dans les cœurs le foyer d'amour que les âmes chrétiennes entretiennent à la dévotion de Marie. Il est chez



LA VIERGE MARIE

les différents auteurs qui ont écrit les gloires de la Sainte Vierge, il est beaucoup d'autres raisons exposées toutes avec une grande piété, mais nous n'avons pas le loisir de les détailler toutes. D'ailleurs quelle plume serait assez féconde pour exposer ces " pourquoi " de la volonté divine choisissant Marie pour Mère au Verbe qui s'incarne ? " Personne ne sait ce qui est en Dieu, si ce n'est l'Esprit de Dieu " (I Cor. II. 11) seul donc l'Esprit Saint pourrait nous révéler les raisons de son vouloir, au sujet de la Sainte Vierge. Il ne nous reste qu'à demander à Marie cette grâce unique de la persévérance finale qui, nous ouvrant les portes du ciel, nous découvrira en même temps les ineffables secrets de l'amour de Dieu à son égard.

Aujourd'hui, pour notre numéro de Décembre, le mois béni de l'Immaculée Conception, nous osons revenir sur nos pas pour nous rappeler ce que nous avons écrit depuis le mois de mai dernier.

Après avoir, dans le numéro de Mai, annoncé que désormais nous aurions un éditorial consacré à la Sainte Vierge, sous le titre de " Mère de Dieu et Mère des Hommes, nous avons, au mois de juin, rappelé le dogme si consolant de la Maternité divine de Marie. Le mois de juillet essayait une explication du " comment " de cette Maternité ineffable, puis les livraisons d'août, septembre, octobre et novembre formulaient quelques raisons, expliquant " pourquoi " Dieu avait voulu donner une mère à son Fils s'incarnant et devenant le Christ.

Tout ce qui précède forme donc comme un premier chapitre dont les pages de ce numéro de décembre seront la conclusion. Elles diront que ce dogme de la Maternité divine, même avec les courtes raisons que nous avons déjà exposées, paraît si important, qu'il est, à lui seul, un résumé de notre foi catholique, " ou comme le disaient les Saints Pères le " Livre de la foi."

\* \* \*

L'Eglise dit de Marie " qu'elle a écrasé toutes les hérésies dans le monde entier, " ce qui est bien vrai quand on comprend quelque peu le dogme de sa maternité divine.

Une des joies les plus douces, les plus intimes, de l'âme chrétienne c'est d'arriver à Dieu en passant par le Christ ; c'est de savoir que ce cœur si tendre à la fois et si fort, si sensible aux moindres nuances de l'amitié, de savoir que ce cœur a pour elle un amour bien particulier et en saisi les plus impalpables délicatesses. Cette intimité de notre âme avec l'âme du Christ a paru chose si inouïe que des hérétiques n'ont pu y croire et qu'ils ont douté de la nature humaine de Jésus-Christ. Ils n'ont pu croire aux excès de l'amour divin se faisant notre ami et, blasphème atroce, ils n'ont pas senti les palpitations brûlantes du cœur du Christ. Les uns ont douté de la vérité de sa chair, la croyant fantastique ou d'autre nature que la nôtre. D'autres ont douté de son âme lui refusant un esprit semblable au nôtre, un cœur de mêmes fibres que le nôtre, une âme de même facture que les nôtres ; tous se sont égarés pour n'avoir pas voulu croire à ce que St-Paul appelle les "folies" de l'amour divin. Ils ont trouvé trop belle l'intimité du Christ avec notre âme et ils n'ont pu y croire.

Nous, nous y croyons de tout notre être, avec tout notre esprit et pour toutes "ces raisons du cœur que la raison ne connaît pas." Pour y croire, pour le dire bien haut, il suffit d'invoquer Marie sous le titre de "Mère de Dieu." Si Marie est "mère," vraiment et véritablement "mère," c'est qu'Elle a donné au Christ ce que nos mères nous ont donné à chacun de nous. Que dis-je ? Mais si le cœur du Christ est ce qu'il est, n'est-ce pas parce qu'il est le "Fils" de la Vierge ? Marie n'a-t-elle pas concouru à la formation de ce cœur, de cette chair, en y versant incessamment des flots de religieuse tendresse ? Tout entière elle fut "mère" ; tout ce qui était en elle enfanta Jésus : son esprit, son amour, son âme plus encore que sa chair. "Tout son être passa, pour ainsi parler, dans le don qu'elle lui fit d'une portion de sa substance. Non seulement elle ne réserva rien de ce qu'elle put lui donner, mais elle le donna avec une intensité et une plénitude que nous ne pouvons concevoir."

Marie est "Mère de Dieu", donc le Christ est homme comme nous, et nous aime comme nous voulons qu'il nous

aime. Si "le don de la mère à son enfant c'est ce qui devient l'enfant lui-même," n'y a-t-il pas un peu, oh ! beaucoup, de l'amour virginal de Marie dans celui que le Christ porte à nos âmes ?.....

\*\*

On a mis en doute la réalité de la nature humaine de Jésus-Christ, pour y croire il suffit de rappeler à Marie son titre de "Mère de Dieu," ce même titre sera, en même temps, un acte de foi à la divinité de Jésus.

Croire à la divinité de Jésus-Christ a toujours été, et est encore de nos jours, le grand tourment des âmes qui n'ont pas notre foi. Est-ce donc possible qu'un homme ayant même chair que nous, même sang, mêmes apparences, même vie, ne soit pas, comme nous, une personne humaine mais une personne divine ? Que ce soit le Verbe lui-même se faisant le compagnon de notre pèlerinage, partageant avec nous, pour en prendre la plus grosse part, le pain de la douleur, l'arrosant de larmes plus amères ? Peut-on croire, c'est toujours le mot de St. Paul, peut-on croire à pareilles "folies ?" Ah ! que ces "folies" sont sages et qu'il nous est doux d'y croire en disant à Marie qu'elle est "Mère de Dieu !" En effet ce titre suffit seul à détruire l'hérésie et le blasphème, car comment Marie serait-elle "Mère de Dieu" si ce n'est parce qu'elle a donné à un Dieu, ces organes merveilleux qui vont devenir pour celui-ci l'instrument de notre rachat ?

Lors donc que la méchanceté des hommes nous contraint à subir les blasphèmes qui attaquent la divinité de Jésus-Christ et l'outragent, nous pouvons les réparer par cette seule invocation "Bénie soit l'auguste Mère de Dieu." Bénir Dieu de la maternité divine de Marie c'est lui offrir, réunies comme en un seul parfum, toutes les louanges que Jésus et Marie ont offert ensemble pendant leur vie mortelle, et qu'ils continuent là haut, dans le ciel auprès du trône du Tout-Puissant.

\*\*

" Marie, mère de Dieu, vous avez véritablement terrassé les hérésies dans le monde entier." Votre nom seul a suffi à mettre en fuite celles qui détruisaient le dogme de

l'Incarnation, celles qui se trompaient sur sa divinité, et que d'autres encore ?

Le titre de " Mère de Dieu " a fait mourir toutes ces doctrines qui expliquaient d'une manière erronnée le mystère ineffable de l'union hypostatique, de l'union de la nature divine avec la nature humaine. Ces erreurs furent, aux premiers siècles de l'église, très nombreuses et causèrent la perte d'un grand nombre d'âmes. Il en reste encore aujourd'hui quelques mauvais effets, car des pays entiers se sont séparés et restent séparés de l'église catholique à cause de leurs fausses idées sur les relations de la nature divine et de la nature humaine dans l'unique personne qui est Notre Seigneur Jésus-Christ. Nous, qui avons le bonheur d'appartenir à la véritable église, nous devons mille reconnaissances à ce titre de " Mère de Dieu " puisque c'est à cause de lui que notre foi s'est conservée pure et sans tache.

Je n'ai pas le loisir de faire le récit de toutes les victoires de la " Mère de Dieu " sur les hérésies, et je me contente, en terminant, de conseiller aux lecteurs des " Annales " de l'invoquer souvent en réparation des blasphèmes qu'ils entendent, parce que ce titre, " résumé de notre foi, " est la meilleure réparation dans laquelle les autres se condensent.

" Réjouissez-vous, O Vierge Immaculée ; car à vous seule vous avez exterminé par le monde entier toutes les hérésies."

---

## L'AVE MARIA

Quand l'Ave Maria s'exhale de nos cœurs,  
Il monte vers le ciel unir sa mélodie  
Aux voix des Séraphins dont les sublimes chœurs  
Exaltent Jésus et Marie.

\*\*\*

Comme une belle rose au calice vermeil,  
Un ange le présente à la Reine bénie  
Et l'on voit resplendir, plus pur que le soleil,  
Le diadème de Marie.

\*\*\*

Il est comme un baiser doux et délicieux  
Que reçoit d'un enfant une mère chérie,  
Il fait régner la joie au royaume des cieux,  
En faisant sourire Marie.

\*\*\*

Dans le cœur de Jésus il s'en va retentir,  
Et, quand à deux genoux, chacun de nous le prie,  
Ce trésor plein d'amour s'entr'ouvre pour bénir  
Comme le demande Marie

\*\*\*

Formons avec l'Ave mille couronnes d'or  
Et quand nous quitterons cette mortelle vie,  
Nous irons dans le ciel pour le redire encor  
Auprès du trône de Marie.

PADRE ALBERTO O. M. I.



## Souscriptions aux "Stations" du Rosaire

(du 25 Septembre au 25 Octobre 1906.)

### UN AN!!...

La livraison de décembre 1905 annonçait aux lecteurs des "Annales" notre projet d'ériger un rosaire monumental autour du vieux sanctuaire du Cap de la Madeleine, et la livraison de Décembre 1906 ne peut exprimer d'autre sentiment que celui de la reconnaissance pour le succès de ce projet. Au moment où j'écris ces lignes, en ce beau soir du 25 Octobre, nos cinq groupes des mystères douloureux montent la garde sur le terrain dédié à N.-D. du Rosaire. Ils sont là, solidement installés sur les blocs de pierre, marqués aux noms de nos bienfaiteurs, et leur seule présence est une prière éloquente à la Ste. Vierge pour tous ceux dont ils représentent la générosité.

Je croirais manquer de confiance en la protection de N.-D. du Cap et en la piété de nos lecteurs si je ne disais, tout haut, que, l'an prochain à pareille date, j'aurai encore à insérer ici la même expression de gratitude pour l'érection de cinq autres "Stations". Les gardiens du sanctuaire sont trop profondément convaincus du zèle fervent des âmes qui, jusqu'ici, nous sont venues en aide pour ne pas espérer un égal succès pour les dix autres mystères qu'ils désirent ériger.

C'est donc avec pleine confiance en notre aimable Mère et en ceux qu'elle se choisit comme collaborateurs, que nous laissons ouverte cette liste de souscriptions aux "Stations" du Rosaire.

La liste de ce que nous avons reçu du 25 Septembre au 25 Octobre suffit à prouver que notre confiance est bien fondée.

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Dame Th. Lafrance.....			0.10
Dame Guilbert.....		Trois-Rivières.....	25.00
Louis Beauregard.....			0.25
Jos Sabourin.....			0.50
Dame E. Létourneau.....			1.00
Dame Jos Cossette.....		St. Narcisse.....	1.00
Anonyme.....	g. grain	St. Roch de Mékinac.....	3.00
".....	diz.	" ".....	1.00
".....	diz.	" ".....	1.00
".....	5	" ".....	0.50
Dame Nazaire Carpentier...			0.25
Dame T. St. Louis.....			1.00
M. L.....		Village St. Onge.....	1.00
Abonné.....		Louiseville.....	5.00
Anonyme.....			1.50
Dame J. B. Damphonse.....			1.00
Wenceslas Plante.....			0.50
Pélerine.....			1.00
Divers.....			0.95
Anonyme.....		Boston.....	0.10
Delle Eugenie Pothier.....	3		0.30
Enfant de Marie.....		Manchester.....	0.50
Dame T. L.....			1.00
Dlle Eczilia Girard.....	6		1.60
S. G.....		St. Valère.....	5.00
Delle Nymph. Béland.....			0.50
Abonnée.....		Berthierville.....	1.00
Dame J. F.....		St. Janvier.....	1.00
Delle Marie Gagné.....	10		1.00
B. Corriveault.....			0.50
Dame F. G.....		Pointe du Lac.....	1.00
Dame Evang. Girouard.....	22		2.20
Delle M. M. Gauvreau.....	39		10.00
Dame Evariste Beauchemin..	5		0.50
D. Corine Belliveau.....	5		0.50
Abonnée.....		st. Joseph de Lévis.....	1.00
Anonyme.....			0.50
Delle Mary Perrin.....		Lowell.....	1.00
Dame Olivier Gaudette.....			1.10
Dame Nap. Lafond.....			0.25
M. J. Thibault.....			1.00
Anonyme.....		Hull.....	1.00
Delle A. G.....		Meriden.....	1.00
M. Joseph Audy.....			1.00
P. L.....		Ste. Thècle.....	0.25
Elise Loubert.....			0.50
Abonnée.....		Rivière du Loup.....	1.00
Dame Z. O. Nicole.....		Montmagny.....	1.00
Dame Adelard Nicole.....		".....	0.50
Delle Eugénie Nicole.....		".....	0.50
Delle N. A. Batiscan.....	91	Batiscan.....	9.55

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Nazaire Dorval.....		Cap de la Madeleine.....	2.50
Delle Césarie Loranger.....		Cap de la Madeleine .....	2.00
Delle J. Piché.....			1.00
Dame A. S. Alain .....		Meriden.....	1.00
Delle N. Mercure .....	29	St. Tite.....	2 90
Dame Jos. Trempe.....	50		5.00
Dame Vve. Trépanier .....	12	Cap de la Madeleine.....	6.10
A. G.....			150.00
Dame Honoré Michaud.....			0.50
Dame Charpentier.....	16		1.70
Dame N. Héroux.....			1.50
Dame A. St. A.....			1.00
Delle N. Simon .....			1.00
Jos. E. D.....			9.50
M. J. V.....		Trois-Rivières.....	0.50
Anonyme .....		Boston .....	0.10
Dame Irénée Rochefort.....		Cap de la Madeleine .....	1.00
Delle Delphine Laliberté.....			1.00
E. Bourque.....			0.10
Famille C. Boudreau.....		Sherbrooke Est.....	1.40
M. R. L.....		La Baie.....	0.50
Dame Jos. Lafleur.....			0.20
Dame P. M.....		St Johnsbury.....	0.50
Dame Mailloux.....			1.00
Abonnée .....		Deschambault .....	1.00
Anonyme .....			1.00
Eugène Trottier.....			10.00
Delle Aurélie Lanouette <sup>34e</sup> ch.	50	Ste. Anne de la Pérade...	5.00
Dame .....		“ “ .....	3.00
Dame E. B.....			1.00
Anonyme .....			2.00
Dame E. Lamothe.....	20	Sheboggan.....	2.00
Anonyme .....		Yamachiche.....	0.50
Delle Hélène Rochelle.....			1.00
Dame Charmard.....			1.00
Dame Al. Grimard.....	10		1.00
Abonnée .....		St. Cyrille. ....	4.00
Anonyme .....			1.00
Abonnée E. U.....			2.00
Anonyme .....			0.50
Dame A. B.....		Trois-Rivières .....	1.00
Abonnée .....		Plessisville.....	1.00
Dame François Bernier.....			1.50
Dame L. M.....	7	Montréal.....	0.70
Dame Damphouse.....		Louiseville.....	14.00
Dame N. Marceau.....			0.25
Louis Girard.....			0.50
Anonyme .....		Lowell .....	5.00
Dame G. Colle.....			0.50

# Sœur Thérèse de Jésus

CARMÉLITE

1851 — 1873

Marie Louise Hermine Trémont naquit à Québec, le 24 Décembre 1851, du mariage du Dr. Charles Trémont et Delle Panet, bien connus de la génération actuelle, qui garde le souvenir de leurs bons exemples, de leur charité, de leur piété, de leur dévouement à l'église et à ses pasteurs.

Hermine fut d'abord mise en pension chez les religieuses de Jésus-Marie, à St. Joseph de Lévis. Elle y fit la sa première communion, apportant à cette action solennelle toute l'attention d'une âme privilégiée de Dieu. Après la mort de son père, en 1762, Hermine continua ses études chez les Ursulines, puis retourna dans sa famille pour y compléter son éducation sous l'œil vigilant et perspicace de sa vertueuse mère.

Le Père Braun, qui a écrit la vie de Sr. Thérèse de Jésus, ne tarit pas en éloges sur le compte de cette enfant bénie : " Hermine demandait souvent qu'on lui parlât du bon Dieu, et elle écoutait avec le plus grand recueillement surtout l'orsqu'on lui parlait de Jésus, de sa bonté, de son amour pour les âmes. Jamais elle ne se lassait d'entendre parler de ce bien-aimé sauveur... Bientôt elle ressentit un grand amour pour Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et un vif désir de le recevoir souvent dans la sainte communion. Sa douce figure était comme illuminée d'un rayon de beauté céleste, lorsqu'elle recevait son bien-aimé. Un jour, le prêtre qui lui donnait la sainte communion et qui ne soupçonnait pas qui elle était, fut tellement frappé de cette expression d'innocence et de piété repandue sur tous ses traits, qu'il ne put s'empêcher de dire ensuite : " Aujourd'hui j'ai donné la sainte communion à un Ange. "

Hermine grandit ainsi dans le sanctuaire de la famille, consacrant tout son temps aux bonnes œuvres plutôt qu'aux réceptions mondaines et aux divertissements extérieurs. Se croyant appelée à vivre dans le monde, elle s'efforçait de rendre à sa mère les petits services du ménage. Pour elle, c'était un bonheur que de travailler à se rendre utile, tout en faisant la part large à la culture de toutes les vertus chrétiennes. Ses journées se passaient dans la prière et dans l'accomplissement de certains devoirs de charité ou d'amitié. Cependant elle n'eût point l'idée de suivre sa sœur Adine qui, dans l'intervalle,



SŒUR THÉRÈSE DE JÉSUS

entra au monastère du précieux sang, à St.-Hyacinthe, pour s'y faire religieuse. Elle vint la voir, du moment qu'elle apprit sa maladie. Et, le mal s'aggravant, elle resta auprès d'elle durant tout l'hiver de 1870. La sœur St.-Louis de Gonzague mourut quelque temps après, et Hermine recueillit avec son dernier soupir un héritage qui devait lui porter bonheur. C'était l'anneau des fiançailles de la religieuse avec le divin Époux, anneau qu'elle ne cessa plus jamais de porter en souvenir de sa chère défunte.

Hermine était faible de santé, son médecin lui conseilla un voyage en Floride. Elle était à l'âge où il est agréable de voir du nouveau. Mais, pour elle, qui allait se trouver au milieu d'étrangers, sans trop savoir si elle pourrait vaquer aussi librement à ses devoirs religieux, l'attrait était singulièrement diminué. D'un autre côté, en quittant Québec, elle fuyait le monde et ses plaisirs, les soirées, les bals et les divertissements particuliers à la saison d'hiver. C'est alors que, ballottée de toutes parts, elle réfléchit plus sérieusement qu'à l'ordinaire à sa vocation. Était-elle véritablement appelée à la vie religieuse ? Pendant son séjour en Floride, elle ne cessa de prier pour connaître les vues de Dieu sur elle. Si bien que lorsqu'elle revint à Québec, elle répétait à qui voulait l'entendre : "Oui, je serai carmélite et je mourrai carmélite."

C'est vers ce temps-là, qu'elle prit le nom d'Hermine de JÉSUS, après avoir entendu un prédicateur du haut de la chaire raconter le dialogue de sainte Thérèse avec un enfant qu'elle avait rencontré dans son couvent. Lui ayant demandé son nom, celui-ci lui dit : Dites-moi d'abord le vôtre, et vous saurez le mien. " Bien, reprit la sainte, je m'appelle Thérèse de JÉSUS." Alors l'enfant lui sourit : " Et moi, dit-il, je suis JÉSUS de Thérèse," puis il disparut au milieu d'un nuage brillant de clarté. Frappée par le récit de cette histoire, Hermine ne voulut plus connaître d'autre nom que celui d'Hermine de JÉSUS, et comme gage de sa promesse, elle fit graver sur un anneau d'or les premières lettres des noms de JÉSUS et d'Hermine.

La vocation de cette admirable personne semblait se porter de plus en plus vers la vie religieuse, mais comme son dessein bien arrêté était de se faire carmélite, elle aurait bien voulu voir se fonder à Québec une communauté de cet ordre. Elle promit dans ce but de sacrifier tout son patrimoine et de s'adresser au public pour parfaire son œuvre. Ayant vu son plan échouer à Québec, elle s'adressa à Montréal, où elle rencontra plus d'encouragement. Dès lors elle écrivit à la supérieure des carmélites de Reims, lui demandant d'envoyer au Canada

un certain nombre de religieuses. On lui répondit que c'était impossible pour le moment, à cause de la pénurie des sujets. "Eh bien ! s'écria Hermine de JÉSUS, si les carmélites ne peuvent pas venir au Canada, rien ne m'empêchera d'aller moi-même en France et de solliciter mon admission." S'en étant ouverte à la supérieure française, celle-ci ne voulut rien lui promettre avant d'en avoir conféré avec ses compagnes. Le chapitre assemblé, la Mère Prieure relut toutes les lettres de la jeune canadienne, et d'une commune voix son admission fut agréée. On lui donna le nom de Thérèse de JÉSUS, qu'Hermine désirait vivement et qu'elle ne cessa de porter. Sa vie, à partir de ce moment, fut celle d'une vraie religieuse. Il n'y avait plus pour elle qu'à attendre patiemment l'heure où elle pourrait quitter sa patrie et s'enfermer dans le cloître de Reims. A ce propos elle écrivait un jour :

"Je puis être plus utile et faire plus de bien à ma famille au Carmel que si je reste à Québec. A Québec, je puis rendre quelques services, procurer quelques consolations à ma famille, et encore pour combien de temps ? Au Carmel, je prierai, j'offrirai ma vie, je m'immolerai à Dieu pour maman, pour mes frères et pour tous ceux que j'aime, et aussi j'attirerai sur eux les bénédictions du ciel. Ce ne seront plus des consolations terrestres que je leur procurerai : mais je veux leur obtenir des grâces surnaturelles et célestes qui l'emportent sur tout ce qui est terrestre. Le bon Dieu bénira maman et mes frères, en voyant sa pauvre petite Thérèse de JÉSUS, qui suppliera pour eux, qui acceptera toutes les pénitences et s'imposera toutes les mortifications pour que maman soit toujours heureuse, pour que mes frères évitent toujours le péché mortel, pour que mes oncles et mes tantes, mes cousins et mes cousines et tous les membres de ma famille restent toujours des enfants de Dieu. Ainsi j'aimerai ma famille d'un amour plus véritable et plus parfait que je ne l'ai fait jusqu'à présent, et je lui serai beaucoup plus utile en vivant au Carmel que si je restais à Québec."

Le jour si ardemment désiré par Hermine de JÉSUS arriva enfin. Elle partit de Québec le 31 mai 1873 à bord du *Scandinavian*, et arriva à Reims le 14 juin, après un court séjour à Londres et à Paris.

"Une carmélite est une âme liée à JÉSUS-CHRIST en qualité d'épouse qu'il s'est choisie et tout appropriée, pour l'appliquer à rendre, par état, hommage à tous ses états passibles, pour être comme constituée à sa vie mortelle. Sa vocation est de perpétuer sur la terre la vie cachée du Verbe incarné, dans ses qualités de victime, d'adorateur, et de médiateur. JÉSUS lui donne une grâce proportionnée à cette sublime voca-

tion qui perpétue d'une manière admirable la divine Maternité de MARIE. Cette auguste Vierge fut honorée au Carmel comme future mère de Dieu, longtemps avant sa naissance ; c'est pourquoi l'Ordre du Carmel ne reconnut point d'autres chef que MARIE ; c'est son ordre, parce que la plénitude de la grâce d'une si éminente vocation ne pouvait être donnée à une autre qu'à MARIE. "

Ces lignes tirées des écrits d'une ancienne carmélite, morte, en 1735, au Carmel de Nantes, nous feront mieux connaître l'esprit de cet ordre d'élite, bien fait pour les âmes supérieures qui aiment la vie cachée, afin d'arriver au sommet de la perfection, tout en travaillant à sauver les âmes et à soutenir l'Église. En arrivant dans le monastère de Reims, la sœur Thérèse de JÉSUS trouva chez les religieuses un accueil qui faisait lui faire oublier quelque peu les ennuis d'un voyage fatigant.. Elle était attendue depuis si longtemps ! De son côté, quel bonheur de pouvoir se dire qu'enfin elle avait atteint le but suprême de sa vie, par son entrée dans un ordre que la Providence lui avait si manifestement désigné ! La sœur Thérèse de JÉSUS n'eut pas de peine à se conformer aux règlements austères du Carmel. Son esprit de mortification l'avait façonnée de longue main pour soutenir toutes les épreuves, à plus forte raison pour embrasser la croix du Sauveur.

Le 13 octobre 1873, elle prit l'habit de carmélite en présence de l'Archevêque de Reims, frère de la supérieure, de plusieurs prêtres et de trois Jésuites. Elle écrivait à sa mère quelques jours plus tard : " Enfin le grand jour est venu ; enfin le Seigneur a fait éclater ses miséricordes ; enfin je ne suis plus une postulante, mais une novice carmélite ! Ah ! mère chérie, quel bonheur ! Et comment vous le décrire ? Ma plume n'en est pas capable, et mon cœur, trop plein, se refuse à dire tous ses sentiments de joie et de reconnaissance, à la vue d'un tel bienfait du bon Dieu. Quand je pense que c'est moi, la pauvre petite Hermine d'autrefois, si dissipée, qui par son peu de piété vous donnait de l'inquiétude, qui pensait si peu à aimer le bon Dieu, quand je pense que c'est la même créature qui ici au Carmel, conduite par la main de la Providence, du Canada en France ; que je suis revêtue par la très sainte Vierge du même saint habit qu'elle a choisi pour sa famille privilégiée ; que sainte Thérèse me reçoit pour sa fille ; que Notre-Seigneur me veut pour son épouse et veut que je n'aime que lui ; que moi aussi je ne veux plus aimer autre chose que lui, ah ! quand je considère toute la conduite du bon Dieu sur mon âme, des larmes de reconnaissance coulent de mes yeux et je m'écrie : Mon bon JÉSUS ! que vous avez été bon ! Et

pourquoi tout celà ? C'est pour que je vous aime ! Et ! l'amour de mon cœur est-il donc quelque chose de bien grand pour que vous fassiez tant pour le gagner ? Ah ! c'en est fait ! je me donne tout à vous, tout entière ; et je n'aimerai plus que vous."

La sœur Thérèse de JÉSUS éprouva beaucoup de bonheur au monastère de Reims. Les lettres à sa mère en font foi. Elle était l'ornement et la joie de cette institution bénie. Les religieuses n'avaient qu'une voix pour exalter son amour du silence, son affection pour les Mères, sa charité, son esprit de mortification, ses progrès dans l'humilité. On eût dit une vieille religieuse, accoutumée de longue date aux sévérités de la règle, d'humeur égale en face de ce qu'elle a de pénible comme d'agréable.

Au commencement de décembre, la sœur Thérèse se plaignit de douleurs qui se continuant, l'amaigrèrent en peu de jours. Cependant elle conservait sa gaieté et son activité au milieu de ses souffrances. Le mal s'accrut avec une telle rapidité, que le 22 du même mois, les religieuses comprirent qu'il était sans espoir. On s'empressa de lui faire prononcer ses vœux. A quatre heures, elle s'endormit dans le Seigneur, moissonnée dans sa fleur d'innocence et de jeunesse.

Le pieux désir de la sœur Thérèse de JÉSUS a reçu son plein accomplissement. Depuis 1875, les Carmélites ont ouvert une maison à Montréal. Elle renferme présentement dix-huit religieuses professes, trois novices, etc. Si ce résultat n'est pas dû tout entier à la carmélite canadienne, il est assez exact de dire qu'elle a conçu le projet, l'a mis en mouvement et lui a assuré son existence en lui consacrant tout son patrimoine.

N. E. DIONNE.



## La Charité Chrétienne

" Cette pauvre veuve a donné plus que les autres "

Luc. XXI 3

La charité est la note du Christianisme. Depuis les jours de son fondateur le Christianisme a trouvé mille formes pour s'adopter au besoin si variés de la misère humaine. En voici une, germée en plein dix-neuvième siècle, et dont l'œuvre héroïque a été rendue publique par la plume d'un écrivain qui n'est pas des nôtres. Sa loyauté lui a suffi pour lui faire sentir la touche chrétienne dans cette fondation dont je propose ici le récit pieux, en l'adaptant aux exigences de notre modeste revue.



LE BON PASTEUR

Il s'agit de Madame Veuve Garnier fondatrice de "L'Association des Dames du Calvaire". Cette œuvre, née à Lyon, a été conçue tout entière par une femme veuve, que les douleurs et les regrets conduisent à l'amour de ce qui souffre et au sacrifice de soi-même. Elle était née à Lyon, le 17 juin 1811, et s'appelait Jeanne-Françoise Chabot. Son père, négociant de quelque aisance, lui fit donner l'éducation qui suffisait alors aux filles de la bourgeoisie moyenne. Elle paraît avoir été douée d'une nature exubérante, "de prime-saut", passant avec rapidité de la résolution à l'action : de celles dont on dit familièrement : "Mauvaise tête et bon cœur". Elle ne put se faire à l'apprentissage scolaire, au Couvent de la Visitation, et fut élevée dans sa famille. En 1830 Mlle Chabot épouse M. Garnier, avec lui elle vécut heureuse ; mais le bonheur n'a point de durée dans la race humaine. Deux fois elle fut mère ; à vingt-trois ans elle avait perdu ses enfants et elle était veuve.

L'ardeur de sa nature éclata ; elle fut violente, elle fut outrée ; sa maternité était brisée ; la mort avait précipité trop de vides autour d'elle ; elle sombrait et se sentait si accablée qu'elle en poussait des cris de détresse. La piété dont elle était pénétrée depuis l'enfance la sauva, et, malgré ses modiques ressources, la rendit créatrice de l'œuvre dont nous parlons.

Elle se consacra aux œuvres de paroisse : elle quêta pour les pauvres, habilla les petits enfants nus, tricota des bas, fit des vêtements, et grimpa dans les mansardes pour y porter des aumônes, des consolations et du pain.

Un jour on lui indiqua une femme qui demeurait dans le quartier de la glacière ; c'était dit-on, une femme abandonnée de tous et rongée par un mal incurable. Dans une bauge mansardée, au milieu d'exhalaisons fétides, Mme Garnier trouva une femme couchée sur des chiffons empestés et dont le corps n'était qu'un ulcère. L'ivrognerie, la débauche et ce qui s'ensuit semblaient avoir frappé sur cette créature les coups les plus formidables. Elle était farouche et ne répondait pas lorsqu'on l'interrogeait. En vain Mme Garnier essayait-elle de l'attendrir, elle n'en put tirer un mot. Le spectacle était affreux et la puanteur était horrible. Mme Garnier revint le lendemain et les jours suivants. Elle s'était fait une sorte de blouse qu'elle passait par-dessus ses vêtements avant de pénétrer dans le cloaque ; elle nettoyait la chambre, secouait le paquet de haillons et de copeaux qui faisait office de lit, lavait la malade, la pansait ; elle était obligé d'aller sur le palier aspirer une bouffée d'air et revenait continuer sa besogne. La misérable n'y comprenait rien et se laissait faire. Tant de dévouement, des soins si pénibles amollirent enfin son cœur. Un jour, elle baisa la main de Mme Garnier et pleura.

Cette dernière ne ménagea ni la charpie, ni le vin sucré, ni la bonne nourriture, ni les collations. Elle ne ménagea pas non plus ses démarches, car elle réussit à obtenir pour sa protégée une place à l'hôpital. L'aspect, l'odeur de cette infortunée étaient tels, que la première fois que l'aumônier s'approcha d'elle, il recula et fut sur le point de s'enfuir. Mme Garnier

était là, et, comme pour lui donner courage elle s'assit sur le lit de la malade et la tint embrassée. La lepreuse ne pouvait survivre, elle mourut bientôt ; mais elle partit fortifiée, sans haine, sans colère, et regardant vers les régions de la vie éternelle qu'on lui avait fait apercevoir au delà du tombeau.

Les soins prodigués par Mme Garnier à une lépreuse perverse et résistante furent pour elle le point de départ d'une création dont la grandeur est pour surprendre. Ce qui s'agita en elle, on peut le deviner. Quoi ! dut-elle se dire, dans nos villes à côté du luxe qui s'affiche, il y a des misères pareilles, des maux sans merci, des décompositions anticipées, des souffrances sans nom et des êtres que nul espoir ne soutient ! Faut-il donc les laisser périr au milieu de leurs sanies, sans secours, sans une parole de foi, sans un verre d'eau pour étancher leur soif comme des loups blessés crevant au fond des bois ? Non, il faut les rechercher, les recueillir, apaiser le tumulte de leur âme, laver leur corps et nettoyer leur esprit. Les femmes seules, et les femmes chrétiennes, sont capables de ces dévouements prolongés qui ne reculent ni devant la fatigue, ni devant le dégoût, ni devant l'ingratitude. Parmi les femmes, celles qui gardent au cœur le deuil permanent du veuvage, les veuves chrétiennes, convaincues et relevées par la foi sont plus que toutes autres aptes au labeur de la charité.

Donc on adoptera les femmes incurables et on les confiera aux soins des femmes veuves. Celles-ci ne sont point réunies en congrégation religieuse ; elles forment une association libre et sans vœux. Aucun costume ne les distingue. Elles sont du monde et ne l'ont point quitté. Elles soignent leurs malades à l'infirmerie, mais elles veillent sur leurs enfants à la maison. Aussi si elles consacrent une partie de leur temps au soulagement d'incurables misères, si elles abandonnent spontanément les raffinements de leur existence pour venir panser des cancers et laver des dartres rongeantes, c'est qu'il leur plaît de faire ainsi pour obéir aux impulsions de la foi chrétienne qui les anime. Ce sont les " Dames du Calvaire."

Cette œuvre de Mme Garnier, à laquelle le cardinal de Bonald avait donné son nom, cette œuvre développée dans des proportions et avec une rapidité inespérée, a aujourd'hui son règlement définitif. Elle se compose de dames veuves qui résident dans l'hospice et soignent les malades ; de dames veuves zélatrices qui quêtent pour accroître les ressources nécessaires au traitement des malades et à l'entretien de la maison ; d'associées qui versent une cotisation annuelle. L'œuvre entière ne repose que sur des veuves. C'est l'ordre de la viduité continuant en un sens la vérité de la parole du Christ : " Cette pauvre veuve donne plus que les autres."



## Le bon Seigneur et le bon Manant

(Suite)

Cinq siècles se sont écoulés : la France n'est plus le beau royaume de France, mais elle est toujours le beau royaume de Marie : *Regnum Gallia, regnum Mariæ*. En ce siècle qui a vu la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, les autels de Marie, certes ne sont pas abandonnés. En vain l'hérésie s'attaque avec une rare impudence à notre foi chrétienne, en vain la libre-pensée veut détruire nos dogmes et les remplacer par les négations les plus audacieuses ; le nombre de ceux qui prient la Vierge et font monter vers elle l'encens de l'*Ave Maria* va, chaque jour, grossissant. L'antique sanctuaire de Liesse a vu revenir comme autrefois, les longues théories de pieux pèlerins. D'autres sanctuaires ont été édifiés, qui consacrent les souvenirs de notre Reine pour notre chère Patrie. Et parmi les plus merveilleuses se dresse légère et gracieuse, la basilique de Lourdes. De tous les points du monde accourent les foules qui viennent proclamer " bienheureuse " la divine Mère. Les pèlerinages se succèdent, ammenant les légions de malades : car le Fils obéit à la Mère, et Jésus guérit ceux que Marie a pris sous sa protection.

.....

L'heure approche où le Saint des Saints, le Dieu de l'Eucharistie va traverser, triomphant, les rangs de la foule émue et recueillie, semant dans les âmes et dans les corps, les prodiges de sa toute puissance. Les dévoués brancardiers vont, viennent, s'agitent, poussant leurs voiturottes, portant les brancards où reposent les malades que la paralysie a touchés, et rangeant les chers infortunés, en face du parvis du Rosaire, en un vaste hémicycle. Un jeune homme, au doux visage, à la robuste carnation, amène tout en égrenant son chapelet, une élégante voiture, dans laquelle est assis un autre jeune homme, dont les traits sont émaciés par la souffrance, mais à qui l'espérance et l'amour donnent de surnaturelles énergies.

Un accident a été cause de l'infirmité dont il gémit, et les médecins ont déclaré cette infirmité à jamais incurable.

Mais les vues de la science médicale ne sont pas celles de la puissance divine. Le jeune malade le sait, et il n'a pas hésité à venir à Lourdes, malgré les multiples fatigues d'un long ovyage, malgré les trépidations du train qui l'a amené. Le brancardier qui par une sympathie secrète, s'est fait son ange gardien, le suit pas à pas, et prie pour lui avec toutes les ardeurs de ses convictions. " Tout à l'heure, lui dit-il, quand Jésus-Hostie sera là auprès de vous, en face de vous, ayez confiance, faites violence au ciel par vos prières, par vos instantes supplications ; je m'unirai à vous du fond du cœur, et, je vous l'affirme, parce que j'ai eu la douce persuasion, la bonne Mère nous donnera la victoire, elle accueillera nos vœux avec une maternelle bienveillance. "

Et voici qu'arrive l'ostensoir d'or dont les rayons resplendissent au beau soleil des Pyrénées ; les foules l'acclament, vibrantes d'enthousiasme ! Jésus, Fils de David, ayez pitié de nous ! Guérissez nos malades ! Tout à coup une émotion violente s'empare de ces foules. Un malade vient de se dresser debout sur son lit de douleur ; avec amour il tend les bras vers le Dieu qui vient le visiter, puis il s'agenouille et s'abîme dans l'hymne de l'action de grâce. Hosanna ! Hosanna ! le jeune paralytique est guéri, son infirmité s'est évanouie sous le souffle impérieux de la puissance divine. Tout-à l'heure il va marcher, tout-à-l'heure la vie va couler à plein bord dans ce corps amaigri, presque à l'état de cadavre. Dieu n'est pas resté sourd à la prière de Joseph de Bouzac et de son fidèle brancardier.

Car ce jeune paralytique est un jeune descendant de la noble famille de Bouzac. Les sanglants évènements de la Terreur, ont ruiné cette famille, l'ont dispersée. Au yeux du monde Joseph est un citoyen ordinaire, aux yeux de Dieu il est toujours un de Bouzac ; il n'a renié aucune de ses traditions ancestrales ; l'amour de la Vierge avait conduit autrefois les aïeux au béni sanctuaire de Liesse, et ce même amour a guidé les pas de leur descendant au pied de la grotte Massabielle.

Et par une admirable disposition de la maternelle bonté de Marie, le brancardier qui s'est dévoué à Joseph de

Bouzac, qui lui a prodigué ses soins empressés, qui a tant prié pour lui, s'appelle Pierre Martin ; il paie à Lourdes, la dette contractée sur la route de Liesse, par le manant moribond. Le souvenir des bienfaits du seigneur de Bouzac s'est transmis, d'âge en âge, comme un pieux héritage de sa famille, et lui-même l'a recueilli comme un legs sacré dont il est heureux de pouvoir s'acquitter.

Marie, la douce Vierge, elle aussi, n'oublie pas, si elle ne paie pas immédiatement ses créances, elle capitalise les grâces pour les distribuer plus abondantes, au moment qu'elle juge opportun. L'Immaculée récompense au centuple le peu que nous faisons pour elle, parce qu'elle nous aime d'un amour de prédilection. *Elle est notre Mère, pourrait-elle ne pas nous aimer ?*

DYONISIUS.

## A quoi bon la Confession !

Il y a quelques années, on prêchait une mission dans un village flamand, où habitait un ménage d'enfer.

Je dis ménage d'enfer et c'était bien le mot : le mari, véritable brute, s'inspirant des fameuses doctrines du socialisme et de la libre-pensée, menait une vie déplorable. Du matin au soir on l'entendait crier, jurer, tapager, et que de fois, passant des paroles aux actes, ne brutalisait-il pas sa femme et ses enfants ! Si, par malheur, il rentrait pris de boisson, alors gare la bombe : table, chaises, ustensiles, tout y passait, il brisait tout, et battait sa femme comme plâtre.

Il y avait déjà plusieurs années que cette malheureuse subissait ce martyre, et jusque là elle avait toujours espéré que son mari finirait par changer et devenir meilleur. Mais hélas ! la situation, au lieu de changer, n'allait qu'en s'aggravant.

Or, un des derniers jours de la mission, une nouvelle scène se produisit... on entendit des cris, des pleurs, des gémissements... Que se passait-il ? Tout à coup la porte s'ouvre et la femme s'enfuit dans la rue en pleurant et en criant : " C'est fini, c'est fini, la vie n'est plus possible... " et la voilà qui court vers le canal, bien décidée à se noyer...

Quoi donc ! cette malheureuse va se jeter à l'eau et ajouter ainsi un nouveau malheur, un malheur éternel à tant d'autres !...

Elle devait traverser tout le village et passer devant l'église, sise au bout de la rue.

Oh ! si elle pouvait s'y arrêter un instant ; si au moins une bonne inspiration l'y faisait entrer... et voilà qu'en effet, mue par un sentiment qu'elle ne peut s'expliquer, elle entre et machinalement va se cacher derrière un pilier.

Un des missionnaires quittait précisément le confessionnal. Il entend pleurer et gémir.

Il regarde et aperçoit la pauvre malheureuse qui sanglotait à faire pitié. Aller auprès d'elle et lui demander pourquoi elle pleurait si amèrement, fut l'affaire d'un instant.

Ne recevant pas de réponse et voyant l'état d'exaspération où se trouvait cette malheureuse, il se risque à lui dire d'entrer un instant au confessionnal.

—Eh quoi ! dit-elle, moi, me confesser ?

—Non, reprit le Père, je demande simplement un moment d'entretien pour vous donner l'occasion de vous soulager un peu.

Touchée de la bonté et des prévenances du missionnaire, elle cède et entre au confessionnal. Ce qui s'ait dit là, Dieu seul a droit de le savoir. Toujours est-il que l'entretien dura assez longtemps. Mais, au sortir du confessionnal, quel changement ! la malheureuse femme était vraiment transformée ! Elle pleurait encore, mais c'étaient des larmes d'attendrissement qu'elle versait. Dieu avait touché le cœur de cette infortunée et sous l'influence de la grâce, elle avait formellement promis au père de ne pas mettre son projet à exécution. Elle ajoutait même qu'elle supporterait désormais par amour pour Dieu, les mauvais traitements de son mari.

Et cette femme a tenu parole ; si bien que le mari, lui aussi, étonné et touché à son tour par la grâce de Dieu, est rentré en lui-même et a changé totalement de conduite.

Un horrible suicide de moins, une mère de famille conservée à ses six enfants, un impie revenu à Dieu et un heureux ménage en plus, voilà à quoi sert la confession !

## Le Rosaire en Famille.

Le Rosaire est la dévotion des saints, des docteurs, des grands de ce monde ; et en même temps, la dévotion tout particulièrement chère aux simples et aux petits, et partout la plus populaire.

Il y a quelques années, je visitais une de ces paroisses où le chapelet se récitait autrefois en commun, au foyer de chaque famille. Hélas ! cette sainte coutume n'existait plus que dans une seule maison. Je félicitais les serviteurs de Marie de leur fidélité.

“ Monsieur, répondit le chef de la famille, nous aussi nous avons oublié les saintes traditions de nos aïeux. Une petite fille que j'avais envoyée à l'école de nos chères Sœurs, revint passer ses vacances avec nous. Dès le premier soir, elle me dit : “ Papa, si nous disions le chapelet tous ensemble avant de nous coucher ! ” J'y consentis pour ne pas la contrister. Elle était si bonne, si docile, si pure !... Depuis ce jour-là, ma famille n'a pas négligé une seule fois de se réunir devant l'image de Marie pour réciter tous les soirs le chapelet.

“ Aujourd'hui ma fille est morte... mais le chapelet en commun vit toujours ; et il me semble que toutes les fois que nous prions la sainte Vierge, ma fille est avec nous. Elle récite le chapelet en paradis ; nous lui répondons de cette vallée de larmes en attendant le jour heureux où nous serons réunis autour du trône de Marie, pour lui dire avec les Anges et les Saints : *Je vous salue, je vous salue, Marie ! Ave, ave, Maria !*

“ Plaise à Dieu, nous disait le Pape Léon XIII, plaise à Dieu que cette dévotion de nos pères soit remise en honneur comme c'est notre volonté ! Que dans les villes et les villages, que dans les familles, que dans les ateliers, que chez les grands, que chez les humbles, cette dévotion soit aimée et pratiquée ! Que le Rosaire soit partout le drapeau de la foi chrétienne et le gage puissant de la protection et de la miséricorde divine ! ”



## Petite Revue de Livres

Les " annales " reçoivent de temps à autre quelques nouveautés qu'on leur demande de faire connaître à leurs lecteurs. En voici quelques unes dont la lecture pourra faire du bien à ceux qui s'en donneront les loisirs.

**La Céleste Consolatrice.**—Notre-Dame de Benoite-Vaux, par Ed. Thiriet, 50 cts. Librairie Saint-Paul, Paris.

Qui n'a besoin de consolation ? et quel charme de la recevoir de Notre-Dame ! Le lecteur en fera la douce expérience lorsqu'il lira le livre du Père Thiriet, et réalisera la vérité de ce titre, Marie est la "Céleste consolatrice," comme elle l'est en Son Sanctuaire de "Benoîte-Vaux", et dire que l'auteur et celui qui m'adresse ce volume sont mes amis personnels !!!

**Paillettes d'or.**—(13ème série) Recueil des années 1904-1905-1906, 12 cts.—Aubanel, Frères, Avignon.—

Que de Monde courait autrefois au Klondike à la recherche de l'or. En voici du plus facile à atteindre, il est bien jaune, comme la couverture de cet opuscule, et les paillettes y scintillent, nombreuses comme dans les rivières chargées du précieux métal.

**Vie du Venerable Justin de Jacobis.**—par M. Diminauid, chez Garneau, Pruneau et Kirouac, Québec.—

Mgr de Jacobis, né en 1800, est mort en 1860, et sa cause a été introduite à Rome par décret du 13 juillet dernier. Ce sera bientôt sans doute que sa vie sera celle d'un "Saint". En attendant, l'esprit chrétien ne pourra que grandir dans l'âme de celui qui suivra le grand apôtre de l'Abyssinie, et il retrouvera dans ces travaux apostoliques un nouveau signe de la fécondité de l'Eglise Catholique.

**La Société contemporaine et les leçons du Calvaire.**—Par l'abbé Magaud, chez Garneau, Pruneau & Kirouac, Québec.

Ce livre est un livre de conférences prêchées à N.-D. des Champs, pendant le carême de 1906. Dans la société contemporaine l'auteur parle surtout de ceux qui ont besoin des " leçons du Calvaire ", ce sont : les incrédules, les ignorants, les abstentionnistes, les apostats, les apathiques, les hommes d'argent, les hommes de plaisir, les indifférents, les égoïstes, les persécutés.—Sans doute nos lecteurs pourront se servir de ce livre pour en enseigner les leçons à d'autres.

**La Sainte Figure de Jésus.**—

Ceci n'est pas un livre, mais une image, reproduction de la sainte face imprimée sur le suaire conservé et vénéré à Turin. Cette gravure se vend en divers formats.

**S'adresser au R. P. PREVOST,**

*Institution des Sourdes-Muettes, 595 St-Denis, MONTREAL.*

## Prières et Actions de Graces

**St. Narcisse.**— Je viens aujourd'hui en pèlerinage d'actions de grâces pour la guérison de ma petite fille. Off. 50 cts. —A. C.

**Artic.**— Mille remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire pour toutes faveurs obtenues par son intercession. —M. T. S.

**St. Timothée d'Hérouxville.**— Grande grâce obtenue à un enfant de 10 ans et heureux succès dans une entreprise dangereuse après promesse de publier. —Dame A. H. D.

**St. Séverin.**— Remerciements pour avoir retrouvé un montant d'argent qu'on croyait perdu. —Dame B. G.

**Ste. Flore.**— Mille remerciements pour faveur obtenue. Ci-inclus 50 cts. pour messe. —A. H.

**Montréal.**— La Ste. Vierge m'ayant exaucé dans une affaire importante, je m'empresse de vous offrir \$ 1.00 pour les Stations du Rosaire, comme je l'avais promis. —D. G.

**Nicolet.**— Remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison d'une très grave maladie. —Abonnée.

**Nicolet.**— Que N.-D. du Cap soit remerciée pour une grande grâce obtenue. Off. \$ 1.00 —Abonnée.

**Nicolet.**— Je remercie de tout cœur N.-D. du Rosaire pour guérison de mon petit garçon qui souffrait d'un mal de gorge. —Dame T. B.

— Je reviens au pèlerinage d'actions de grâces pour la guérison de mon enfant de 4 ans qui ne marchait pas et que j'ai recommandé à mon pèlerinage de l'année dernière. —Maurice Fleurant.

**Trois-Rivières.**— Après promesse de publication j'ai obtenu plus que je n'avais demandé. —Dame J. A. H.

**St. Paul N. B.**— Je vous envoie deux honoraires de messes en reconnaissance de deux grâces accordées une à ma mère et l'autre à moi-même. —Delle Z. G.

**St. Maurice.**— Veuillez insérer la guérison de mon enfant que la Ste. Vierge a guéri d'une toux après que j'en ai promis la publication. —Abonné.

**St. Léon.**— Je ne saurais assez publier ma reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour plusieurs faveurs précieuses accordées après promesse de publication. —Abonnée.

**St. Léon.**— Veuillez S. V. P. insérer ma reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour deux faveurs obtenues par l'usage des roses bénites. —Abonnée.

**West Derry.**— Ci-inclus \$ 1.00 pour messes en reconnaissance d'une bonne position obtenue. —Angelina D.

**Fort Kent.**— Je viens aujourd'hui unir ma voix à tant d'autres pour redire les bontés de N.-D. du Rosaire qui m'a accordé plusieurs faveurs spirituelles et temporelles. —Dame Ov. Saucier.

**Norths Stukely.**— Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison et plusieurs autres faveurs obtenues. Prière d'un Ave Maria pour m'obtenir une autre grâce. —Abonnée.

**Granby.**— Mille remerciements à N.-D. du Cap pour grande faveur obtenue. —Abonnée.

**Meriden.**— J'offre \$ 1.00 en reconnaissance de faveurs obtenues par N.-D. du Rosaire. —Dame Ang. F.

**Cap de la Madeleine.**— Grand merci à notre bonne Mère de m'avoir presque guérie de mauvaise digestion. —Une reconnaissante.

**Manchester.**— Je vous adresse \$ 1.00 en reconnaissance du retour à la santé de mes deux petites filles. — Dame O. Ch.

**St. Elle.**— Je remercie N.-D. du T.-St. Rosaire pour une grâce obtenue, ainsi que pour une autre grâce que j'avais recommandée.

**St. Dédace.**— J'ai été guérie d'un gros mal de dents après promesse de le faire publier. — Dame Th. R.

**Lorette.**— Veuillez faire paraître que j'ai été guérie d'une forte attaque d'appendicite après promesse de publier. Off. 25 cts. — A. Th.

**Plessisville.**— Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérisons obtenues. — L. V.

**Plessisville.**— Remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue. — Dame G. B.

**Plessisville.**— Remerciements à N.-D. du Rosaire pour grâces obtenues. — Dame A. V.

**Stanford.**— Attaquée d'appendicite et arrivée à l'hôpital j'ai promis \$ 20.00 à la Ste. Vierge si je guérissais sans opération. Aujourd'hui, je viens publier ma reconnaissance car depuis plusieurs mois je suis beaucoup mieux.

**St. Léonard d'Aston.**— Veuillez remercier N.-D. du Rosaire de faveurs obtenues. — Dame A. C.

**St. Jean D'eschaillons.**— Mille actions de grâces à N.-D. du T.-St. Rosaire pour faveurs obtenues. Off. 25 cts. — L. D.

**St. Étienne des grès.**— Remerciements pour grande faveur obtenue. — Abonnée.

**Culdare.**— Voyant ma sœur dangereusement malade j'ai fait quelques petites promesses à la Ste. Vierge lui promettant de trouver six abonnements et aussitôt ma sœur a pris du mieux. — Delle A. A.

**Cap St. Ignace.**— Reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue. — Off. \$ 1.00.

**St. Elie.**— Je m'empresse de venir remercier la Ste. Vierge de m'avoir accordé le baptême à mon enfant. — Abonnée.

**Trois-Rivières.**— Pris d'un mal qui me faisait beaucoup souffrir que ne diminuait pas les remèdes, j'ai été exaucée de la Ste. Vierge après plusieurs promesses. — Dame C. L.

**Cap de la Madeleine.**— Amour et reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue après promesse d'un pèlerinage à Ste. Anne de la récitation de mon chapelet pendant trois ans, d'une grand-messe et d'une neuvaine de chapelet : je lui demande sa protection pour trois familles. — B. C.

**Danville.**— Remerciements à N.-D. du Rosaire pour grandes faveurs obtenues. — J. A. B.

**St. Léonard.**— J'ai été guérie de maladie de cerveau, et ma femme est beaucoup mieux après invocations de N.-D. du Rosaire. Off. \$ 6.00 pour 2 grand-messes. — Abonné.

**Keen.**— Remerciements à la douce Reine du Rosaire pour faveur obtenue après promesse de publier. — Delle B. T.

**Warwick.**— Remerciements à N.-D. du Rosaire pour la guérison de ma femme guérie sans subir d'opération après intercession de N.-D. du Rosaire. Off. \$ 3.00 pour grand-messe. — S. K.

**Warwick.**— Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue. — E. G.

**St. Wenceslas.**— Off. \$ 5.00 en actions de grâces pour faveur obtenue. — J. P.

**St. Wenceslas.**— Remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues. — Enfant de Marie.

**St. Félicien.**— Merci à Marie d'avoir obtenu à mon mari la guérison d'un mal de dent dont il souffrait depuis deux ans. Off. 25cts. — Dame J.-B. G.

**St. Félicien.**— On remercie Marie pour plusieurs faveurs obtenues.

**St. Séverin.**— On remercie N.-D. du Rosaire de m'avoir préservée de deux rechutes du retour de l'âge.

**Grand-Mère.**— Remerciements à N.-D. du Rosaire pour soulagement dans une maladie et pour plusieurs autres faveurs, avec promesse de continuer mon abonnement. —Abonnée.

**St. Anne de la Pérade.**— Remerciements à N. D. du Rosaire de ce que mon enfant a reçu le baptême. —Abonnée.

**Rivière du Loup.**— \$ 1.00 pour faveur obtenue. —Dame C. F.

**St. Louis de France.**— Ci-inclus \$ 1.00 pour Stations du Rosaire en actions de grâces pour plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de la T.-Ste. Vierge, après promesse de faire ce don. —Dame R. D.

**St. Stanislas.**— Actions de grâces et reconnaissance à N.-D. du T.-S. Rosaire pour guérison d'une maladie de nerfs, obtenue à la suite d'une promesse de faire publier dans les Annales et de m'abonner aux Annales. —Dame T. T.

**Montréal.**— Reconnaissance à N.-D. du T.-S. Rosaire pour faveur obtenue. —M. Ar. H.

**Trois-Rivières.**— Actions de grâces à N.-D. du T.-S. Rosaire pour grâce obtenue, après promesse de donner 50 cts pour Stations du Rosaire et de faire publier dans les Annales. —Delle M. P. M.

**Berthierville.**— Grande grâce et même je pourrais dire conversion obtenue par l'intercession de N.-D. du Cap. Un ave Maria pour m'aider à en obtenir d'autres. —Abonnée.

**Pointe du Lac.**— Actions de grâces pour faveur obtenue. —Institutrice.

**Lebanere.**— Mille remerciements à N.-D. du Cap pour le succès dans une opération. —Dame J.-B.

**St. Michel de Bellechasse.**— Remerciements pour réussite dans une opération. Dame V. G. M.

**Ste. Eulalie.**— Remerciements pour guérison obtenue. —O. G.

**Ste. Anne des Plaines.**— Remerciements à la Ste. Famille, Ste. Anne et aux âmes pour plusieurs faveurs signalées. —Abonnée.

—Actions de grâces à N.-D. du T.-St. Rosaire pour faveur obtenue.

**Champlain.**— J'ai obtenu un peu de soulagement dans ma maladie grâce à la Ste. Vierge : en reconnaissance ci-inclus \$ 3.00 pour grand-messe. —Abonnée.

— J'ai obtenu pour un autre la guérison d'un mal de talon et je demande d'autres grâces. —Abonnée.

**Montréal.**— Plusieurs abonnés demandent guérison. Lumière pour vocation.

—Je vous envoie 25 cts. pour vous remercier d'une grâces que j'ai obtenue. — Abonnée.

**Trois-Rivières.**— Remerciements pour guérison de mon petit garçon. —Dame D. H.

**Trois-Rivières.**— Remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de publier dans les Annales. —Une Abonnée.

**Trois-Rivières.**— Reconnaissance à N.-D. du T.-St. Rosaire pour guérison de ma petite fille après avoir fait un pèlerinage et promesse de le faire publier dans les Annales. —D. E. L.

**Trois-Rivières.**— Menacée de perdre la vue, je me recommandai à N.-D. du T.-St. Rosaire avec promesse de faire publier dans les Annales. La Sainte Vierge daigna m'exaucer, mille remerciements à son honneur.

**Champlain.**— Actions de grâces. Une personne malade qui avait obtenu sa guérison. Demande de guérison pour enfant. —F. S.

**Champlain.**— Une enfant de Marie offre ses plus affectueux remerciements pour guérison obtenue.

**Trois-Rivières.**— Mille remerciements pour position obtenue, à N.-D. du Rosaire avec promesse de faire publier dans les Annales. Off. \$ 1.00. —R. P.

**Ile Baptiste.**— Reconnaissance pour guérison obtenue. Off. 50 cts.

**Trois-Rivières.**— S. V. P. remercier dans vos Annales la T.-Ste. Vierge pour guérison obtenue. Delle A. F.

**Victoriaville.**— Je viens remercier la Ste Vierge d'avoir ramené à la santé mes trois petites filles, Vénéda, Anna Desneiges. Off. 15 cts. —Dame S. B.

**Scoth Junction.**— Ci-inclus 50cts. pour Stations et 20 cts. pour deux lampes pour guérison d'un mal au bras qui me faisait bien souffrir. —Abonnée.

**Yamachiche.**— Veuillez publier que j'ai obtenu mon diplôme après avoir promis une grand-messe à N.-D. du Cap et publication dans les Annales. —Enfant de Marie.

**St. Fortunat.**— Veuillez remercier N.-D. du Cap d'un prompt rétablissement d'une grave opération. —G. B.

**St. Maurice.**— Je viens en pèlerinage au Cap pour remercier la Sainte Vierge d'avoir guéri ma petite fille d'un violent mal d'oreilles. —E. D.

**Louiseville.**— Je remercie de tout cœur la Ste. Vierge d'être en voie de guérison d'une opération subie en Juin dernier. —Dame J. L.

— Je me recommande pour la guérison d'un goître.

— On a été exaucé dans une affaire importante après avoir promis 2 grand-messes en l'honneur de la Ste. Vierge. —M. A. F.

**Manseau.**— J'adresse mes plus sincères remerciements à N.-D. du Cap pour m'avoir obtenu beaucoup de succès dans mes études. —M. B.

**Fraserville.**— Reconnaissance et amour à N.-D. du T.-St. Rosaire pour guérison prompte. —Abonnée.

**Québec.**— Je vous envoie \$ 1.00 pour remercier N.-D. du St. Rosaire d'une grande grâce obtenue. —Abonnée.

**Binghamton.**— Je viens m'abonner en reconnaissance de guérison d'un mal de tête. —Dame C. E.

— Une autre personne adresse mille merci à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue ; elle recommande ses enfants. —Off. 25cts.

**St. Pierre les Becquets.**— Je viens remercier la Sainte Vierge de m'avoir guérie d'un mal d'yeux sur lequel j'avais appliqué une image de N.-D. du S.-C. —E. G.

**Arthabaska.**— Grande grâce obtenue après promesse d'abonnement. Amour à la Reine du Rosaire.

**Québec.**— J'ai obtenu une grande faveur, grâce temporelle, par l'intercession de Ste. Anne et de St. Joseph. —Delle B.

**Trois-Rivières.**— Je viens faire mon pèlerinage en reconnaissance d'un arrangement tel que je le désirais. —A. N.

**Montmagny.**— J'avais promis une grand-messe en l'honneur de N.-D. du St. Rosaire si nous obtenions l'heureux dénouement d'une affaire difficile, le résultat fut assez satisfaisant. —Abonnée.

**Trois-Rivières.**— Remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire pour guérison de mon enfant, après promesse de donner quelque chose pour stations du Rosaire et de faire publier dans les Annales. Off. \$ 5.00 pour stations du Rosaire. —Dame Ant. G.

**Trois-Rivières.**— Remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire pour faveur obtenue après la deuxième journée de mon pèlerinage fait au Cap. —Dame E. N.

**Trois-Rivières.**— Actions de grâces à N.-D. du T.-St. Rosaire pour grâce obtenue après m'être abonnée aux Annales. —Une abonnée.

**St. Laurent I. O.**— Aidez-Moi à remercier N.-D. du T.-St. Rosaire pour la protection qu'elle m'a accordée dans ma maladie. J'ai promis si N.-D.

du T.-St. Rosaire me faisait la grâce de rendre mon enfant à son temps, et s'il avait le bonheur de recevoir le baptême que je m'abonnerais aux Annales du T.-St. Rosaire et j'ai été exaucée. — Dame T. B.

**St. Roch.**— Ci-inclus \$ 2.00 Off. à N.-D. du T.-St. Rosaire pour guérison obtenue avec promesse de faire publier dans les Annales.  
— Une enfant de Marie.

**Ancienne 'orette.**— Remerciements sincères à N.-D. du Cap pour faveur obtenue, après promesse de faire publier dans les Annales.

**Québec.**— Remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire pour guérison de mon mari qui avait un commencement d'inflammation de poumons, après promesse de faire publier dans les Annales et de prendre un abonnement.  
— Dame A. C.

**Trois-Rivières.**— Actions de grâce à N.-D. du T.-St. Rosaire pour faveur obtenue, après promesse de faire une offrande de 25 cents.  
— Dele I. V.

**Cap de la Madeleine.**— Ci-inclus \$ 3.00 pour grand-messe en remerciement d'une grande faveur obtenue. — Abonnée.

**Québec.**— Après promesse de pèlerinage à N.-D. du Rosaire j'ai pu surmonter la maladie dont je souffrais depuis plusieurs années et qui semblait presque incurable. — Dame J. B.

**St. Sauveur.** Je dois mille remerciements à N.-D. du Cap de m'avoir guérie de la Tuberculose aux ongles. — Delle G. G.

**St. Sauveur.**— Actions de grâces pour la guérison d'un mal de côté.  
— C. S.

**St. Léon.**— Une enfant de Marie remercie N.-D. du Rosaire pour faveurs obtenues avec off. 25cts et se recommande aux prières pour connaître sa vocation. — L. M. L.

**St. Michel.**— Ci-inclus \$ 1.00 pour faveur obtenue. — Abonnée.

**St. Laurent.**— Je remercie la vierge du Cap pour faveur obtenue.

**Nancy.**— Actions de grâces à Notre-Seigneur pour trois guérisons obtenues.

— Actions de grâces pour guérisons obtenues. Off. \$ 2.00 — G. D.

— Off. \$ 1.00 en actions de grâces. — V. T.

**Trois-Rivières.**— J'ai obtenu de la Ste. Vierge plus que je n'avais demandé. Grand merci, o bonne Mère. — Dame J. A. H.

**Calumet.**— Remerciements à N.-D. du St. Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues et en obtenir une autre. — Off. 5 cts pour un cierge.  
— Enfant de Marie.

**Montréal.**— Veuillez avoir la bonté, S. V. P., d'inscrire dans vos Annales que j'ai subi une opération avec succès après promesse de publication dans les Annales, et je demande un pater et un ave à ceux qui liront ces lignes, afin que N.-D. du Cap me guérisse complètement.

**St. Rosaire.**— Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers la Reine du Rosaire. J'avais promis de faire brûler cinq lampes dans son sanctuaire, si j'obtenais la guérison de mes deux petits enfants qui étaient menacés de maladie grave. J'ai été exaucée. — Dame O. L.

**Grand-Mère.**— Je remercie la Vierge du Cap de m'avoir accordé ce que je lui ai demandé. Off. 25 cts. — Dame A. G.

**St. Pie Deguire.**— Que la Vierge du Cap daigne accepter en reconnaissance mon abonnement de 2 ans.

**St. Thuriibe.**— Veuillez inscrire que mon mari est assez bien remis d'une maladie d'estomac après promesse de publier. — Dame J. H.

**Montmagny.**— Remerciements à N.-D. du Rosaire pour ma guérison. Off. \$ 1.00 aux Stations. — Abonnée.

**Grand-Mère.**— Remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue. Off. 50 cts. — Dame G. B.

**St. Narcisse.**— Ayant invoqué la Reine du Rosaire dans une maladie que je redoutais, j'ai été exaucée au-delà de mes espérances. —Abonnée.

**Montréal.**— Ci-inclus 50 cts en actions de grâces pour faveur obtenue. —Dame V. V.

**Les Saules.**— Je m'abonne en reconnaissance d'avoir réussi dans nos entreprises. —E. G.

**St. Marc.**— Au mois de juillet ma petite fille a eu les mains et les bras garnis de gales douloureuse. Pour obtenir sa guérison j'ai promis que rendu au 15 Septembre j'écrirais au Cap pour le faire publier. Merci. Off. 25cts. —Abonnée.

**L'Assomption.**— Mille remerciements pour plusieurs faveurs et grâces obtenues entre autre la guérison de ma mère et une autre faveur temporelle. —Abonnée.

**Gentilly.**— Remerciements à N.-D. du Rosaire pour grâces obtenues, après une neuvaine de communions. —Abonnée.

**St. Raymond.**— Remerciements à N.-D. du Rosaire pour trois grâces obtenues, et en demandant d'autres. —Dame J. A. R.

**Cap de la Madeleine.**— Remerciements à N.-D. du Cap pour faveur obtenue, après récitation du Rosaire et promesse de faire publier. —Enfant de Marie.

**St. Elie** — Remerciements pour faveur obtenue. —C. D.

**Manchester.**— Je remercie N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue. —T. L.

— Remerciements à N.-D. du Rosaire pour la guérison de papa, et autres faveurs obtenues.

**Ste. Anne de la Pérade.**— Je remercie N.-D. du T.-S. Rosaire pour guérison et faveurs toutes spéciales obtenues par son intercession. —Jeune fille.

**St. Gilbert.**— Mille remerciements à N.-D. du St. Rosaire pour faveur obtenue. —Dame Z. B.

**St. Gilbert.**— Mille remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire pour une guérison obtenue.

**Moulin Tardif.**— Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue. Off. 25cts. —Delle T.

**Montmagny.**— Ci-inclus 40cts. pour cinq lampes pour faveur obtenue. —Abonnée.

**Trois-Rivières.**— Amour et reconnaissance pour grande faveur reçue ; Abonnement. —Dame H. G.

**St. Tite.**— Reconnaissance pour guérison de ma vue. —L. A.

**St. Tite.**— Reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour ma guérison, et pour n'avoir pas laissé ainsi mes enfants orphelins, malgré l'avis du médecin. —Abonné.

**St. Canut.**— Veuillez inscrire faveur obtenue. —L. L.

**Quebec.**— Reconnaissance pour avoir guéri mon époux, je demande une position.

**St. Tite.**— Je remercie de grand cœur N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue après promesse de m'abonner aux Annales et de faire inscrire dans les Annales. —Mr. I. B.

**St. Cuthbert.**— Off. 50 cts. pour faveur obtenue. —Delle R. P.

**St. Tite.**— Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue. —Dame N. B.

**St. Adolphe.**— Je remercie N.-D. du Rosaire pour faveur particulière obtenue. —Dame A. R.

**St. Séverin.**— Ci-inclus \$ 1.00 pour souscription aux Stations du Rosaire en reconnaissance d'une guérison obtenue. Après promesse de faire un pèlerinage au Sanctuaire du Cap et de recevoir les Annales du T.-St. Rosaire tant que je vivrai. —Mr. E. T.

**St. Tite.**— Je remercie N.-D. du Cap pour faveur obtenue, j'implore les faveurs de la Ste. Vierge pour toute une famille. — Dame P. T.

**St. Narcisse.**— Profonde reconnaissance à N.-D. du Cap pour guérison obtenue. — Dame J. N.

**St. Tite.**— Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue. — Une enfant de Marie.

**St. Tite.**— Actions de grâces à N.-D. du T.-S. Rosaire pour guérison obtenue, après promesse de faire un pèlerinage et de faire inscrire dans les Annales. — Dame T. H. Zélat.

**Montréal.**— Off. de \$3.00 en reconnaissance à N.-D. du Rosaire et St. Didace pour guérison obtenue. — Abonnée.

**St. Narcisse.**— Off. de \$3.00 pour guérison obtenue. — Abonnée.

**Lac à la Tortue.**— Remerciements à N.-D. du Rosaire pour amélioration du mal de tête de mon Père, pour ma guérison de mal de dents et autres faveurs. — Delle L. H.

**St. Maurice.**— Reconnaissance pour une grande grâce accordée après promesse d'une aumône d'une piastre le mieux obtenu par mon enfant. — Abonnée.

**St. Maurice.**— Merci à N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue. — Dame J. C.

**Morth Stukeley.**— Me voyant clouée sur un lit de douleur je promis à N.-D. du Rosaire que mon premier écrit en revenant à la santé serait d'écrire pour publier cette faveur, ce que je fais aujourd'hui. — Abonnée.

**Les Ecureuils.**— Je remercie N.-D. du Rosaire pour toutes ses grâces de l'année 1905, lui demandant sa protection pour l'avenir, et la garde de mon fils éloigné. — L. G.

**St. Tite.**— Remerciements pour grâce obtenue. — G. D.

**St. Wenceslas.**— Off. 50 cts en remerciements de faveur obtenue. — Jos. Sal.

— Je viens remercier N.-D. du Rosaire pour une faveur obtenue, faveur temporelle, demandant un pater et un ave pour remercier de cette faveur. — Abonné.

**Pierreville.**— J'avais fait la promesse de faire insérer dans vos Annales le succès de nos élèves aspirant au brevet, si elles obtenaient leurs diplômes. Toutes les cinq l'ont reçu avec distinction. — Sr. Ste. H.

**La Baie Shawinigan.**— Je remercie N.-D. du T.-S. Rosaire pour guérison d'un mal de dents, après promesse de faire un pèlerinage à son Sanctuaire et de faire publier cette guérison dans les Annales. — Dame A. B.

**Yamachiche.**— Remerciements à N.-D. du Cap pour grâce obtenue, après promesse de publication et de m'abonner aux Annales si mon petit garçon réussissait à faire son année de Collège. — Abonnée nouvelle.

**Shawinigan V. St. Onge.**— Reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue après promesse de faire publier dans les Annales. — Delle C. D.

**Shawinigan V. St. Onge.**— Je viens remercier de tout cœur N.-D. du Cap pour guérison obtenue après promesse de publication et d'amasser l'argent nécessaire pour pouvoir faire un pèlerinage à son sanctuaire. — Dame N. F.

**Shawinigan.**— Je remercie beaucoup la Reine du Rosaire pour guérison obtenue après promesse de publication. — Dame T. F.

**Louiseville.**— Que la Reine du T.-St. Rosaire soit bénie et remercier pour faveur obtenue après promesse de faire un dons de \$5.00 pour aider à orner son sanctuaire et de faire publier dans les Annales. Off. \$5.00 pour aider à orner le sanctuaire. — Une abonnée.

**St. Ursule.**— Off. \$1.00 pour N.-D. du Rosaire, en reconnaissance d'une faveur obtenue. — Dame T. St.-Louis.

## “ Les Annales ”

---

Il nous fait plaisir de pouvoir affirmer de nouveau la "constante progression de la diffusion de nos " Annales." Il faut en attribuer la cause à la piété vive que portent à la Très-Sainte Vierge les âmes chrétiennes, canadiennes-françaises, du Canada et des Etats-Unis, car parmi elles, nous en avons trouvé d'admirables, dont le zèle a étendu au loin la connaissance de Notre-Dame du Cap, du Sanctuaire vénéré qu'Elle s'est choisi pour y manifester, d'une manière plus sensible, les signes de sa puissance au ciel, et de l'amour qu'Elle nous porte. C'est pour encourager ce zèle, et étendre la connaissance et l'amour de la Très-Sainte Vierge que les Annales offrent les primes qui suivent à ceux et à celles qui voudraient bien les aider à cette œuvre de piété.

C'est en effet une œuvre de piété que celle à laquelle les Annales veulent s'appliquer : à publier les nouvelles de Marie, à mieux la faire connaître et aussi à la mieux faire aimer et invoquer avec confiance.

Voici donc les primes qu'elles offrent à leurs zélateurs et zélatrices :

1. Pour chaque abonnement nouveau, à 50cts, une belle grande chromolithographie, soit du Sacré-Cœur, soit de Notre-Dame du T.-S. Rosaire au choix du correspondant.

2. Pour deux abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, les deux chromolithographies.

3. Pour trois abonnements nouveaux, toujours à 50 cents une magnifique plaque sauvegarde.

4. Pour six abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, une magnifique statue de Notre-Dame du Cap, en métal, sur piédestal, statue dorée et argentée.

5. Pour huit abonnements nouveaux, toujours à 50 cents une belle image, sous verre coloré, soit de Notre-Dame du T.-S. Rosaire, soit du Sacré-Cœur, de saint Antoine.

6. Pour dix abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, une gravure en aluminium, soit de Notre-Seigneur, soit de la Sainte-Vierge, ou une plaque verro-typie, représentant la voie douloureuse du Cap.

7. Pour quinze abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, une superbe image métallique avec un cadre d'acajou.

Que tous les amis de Notre-Dame du Cap se mette résolument à l'œuvre, surtout pour payer les abonnements en retard.

Les Annales se permettent aussi parfois de varier quelques-unes de ces primes, et d'adresser quelque autre présent, qu'elles croient être plus désiré, et qui sera reçu avec plus de satisfaction.

---

## Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	19	Malades.....	102
Vocations.....	32	Bonne mort.....	50
Familles.....	60	Conversions.....	100
Pères et mères de familles.....	200	Grâces temporelles.....	103
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	125
Jeunes gens.....	100	Emplois.....	31
Jeunes personnes.....	150	Heureux mariages.....	19
Institutrices et écoles.....		Succès dans entreprises.....	42
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	39
Premières communions.....	12	Intentions particulières.....	112
Infirmes.....	90	Ivrognes et blasphémateurs.....	200

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

## Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	25
Conversions.....	52
Succès dans les examens.....	20
Réussite dans les affaires difficiles.....	50
Heureuse délivrance.....	24
Faveurs obtenues.....	191

## Nécrologie

Dame Vve. J. HARDY, St. Tite. Dame Vve. J.-B. LAJOI, Ste. Hélène.  
 Dame JUSTINE VACHON, St. Frédéric. Dame C. GODIN, Champlain.  
 Dame M. VACHON, St. Frédéric. Dame Vve. I. BOUCHARD, Batican.  
 Dame CECILE PLANTE, Montréal. Dame J. PRINCE, St. Grégoire.  
 Dame J. H. PRÉCOURT, La Baie. Delle EVA NOBERT, St. Tite.  
 Dame R. BEAUMIER, Trois-Rivières. Delle ZOE PETIT, Québec  
 Dame Vve. O. BOUCHARD, Deschambault. Delle YV. PLANTE, Mont.  
 Dame Vve. J. CARROLE, Ste. Flavie M. Dr. S. LAMOUREUX, St. Guill.  
 Dme Fir. PRÉFONTAINE, St. Pierre. Dme Moïse ROZON, Montcerf.  
 Dme Irénée BELAFGER, L'Islet. Dme Fred. PELLETIER, Manchester.  
 Dlle Phil. TAILFER, St. Martin. M. Am, TONDREAU, Cap St-Ignace.  
 Mr. JEAN ROY, St. Frédéric. Mr. ALEXIS BOURASSA, Manchester.  
 Mr. ARTHUR ARSENEAU, St. Wenceslas. Mr. G. PAULIN, Lamèque.  
 Mr. IRENÉE LAROCHE, Pont-Rouge  
 Delle EMILIA BROUSSEAU, Ste. Geneviève de Batican.

*Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !*

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.